

Conseil municipal du 25 septembre 2008

37 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal, essentiellement consacré à des affaires diverses et au projet de débranchement du T4 vers Clichy-sous-Bois et Montfermeil à partir de Livry-Gargan. Pascal Popelin était le rapporteur pour 10 délibérations. Il a également pris part au débat sur le projet de débranchement du T4.

Budget annexe primitif 2009 du service de soins infirmiers à domicile

Pascal Popelin a présenté un projet de budget 2009 équilibré pour ce service à hauteur de 440 000€ en section d'exploitation et 38 000€ en section de fonctionnement.

Admission en non valeur des produits irrécouvrables du budget principal pour les exercices allant de 1992 à 2007

A la demande du trésorier principal de Livry-Gargan, Pascal Popelin a proposé au Conseil municipal de déclarer irrécouvrables des titres de recettes pour environ 50 000€, correspondant pour l'essentiel à des sommes de moins de 100€ imputables à des débiteurs insolubles.

Admission en non valeur des produits irrécouvrables du budget annexe du foyer-résidence Alain-Savary

Pour les mêmes raisons que dans la délibération précédente, Pascal Popelin a proposé une admission en non valeur d'environ 10 000€ pour ce budget annexe.

Fixation des modalités d'amortissement des immobilisations pour le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Pascal Popelin a proposé cette délibération technique fixant les durées d'amortissement des matériels et travaux concernant le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile.

Décision modificative budgétaire de la ville de Livry-Gargan n°2 pour l'exercice budgétaire 2008

Pascal Popelin a présenté la deuxième décision budgétaire modificative de l'année, permettant d'ajuster la prévision initiale à l'évolution des besoins de la commune.

En section de fonctionnement cette décision modificative est peu importante, puisqu'elle porte sur moins de 490 000€ de recettes et dépenses nouvelles (sur une masse initiale d'environ 50,8 millions d'euros). Il s'agit pour l'essentiel de faire face aux augmentations des coûts des fluides et des carburants et d'augmenter l'autofinancement.

En section d'investissement, les recettes et dépenses nouvelles sont plus conséquentes, puisqu'elles s'élèvent à un peu plus de 1 200 000€ (pour une masse d'environ 21,8 millions d'euros après la DM1). Les principales dépenses nouvelles concernent deux acquisitions foncières destinées à la réalisation de logements sociaux (3-5 allée des Bosquets et 25 bd. Jean-Moulin). L'achat de ces biens est largement couvert par deux cessions (37 avenue Turgot et 8-10 place de la Libération) ce qui permet de réduire le montant de l'emprunt autorisé de près de 800 000€.

Décision modificative n°2 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice budgétaire 2008

Pascal Popelin a présenté la deuxième décision budgétaire modificative de l'année, portant sur un virement de chapitre d'un montant de 3 000€.

Délégation du Conseil municipal au maire concernant la réalisation de lignes de trésorerie

Pascal Popelin a proposé au Conseil municipal de fixer à 5 000 000€ le montant maximum pour lequel le maire est autorisé à conclure un contrat avec un organisme bancaire portant sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Pascal Popelin a proposé au Conseil municipal l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 4 000 000€ auprès du Crédit mutuel d'Ile-de-France pour la période allant du 20 octobre 2008 au 19 octobre 2009.

Application de la loi de modernisation de l'économie sur la taxe locale de la publicité extérieure

La loi de modernisation de l'économie promulguée le 5 août 2008 ayant modifié les conditions de taxation des publicités extérieures, Pascal Popelin a proposé l'adoption d'un nouveau barème conforme aux nouveaux textes. Le choix fait à Livry-Gargan se fonde sur deux principes : dissuader la publicité massive pour des raisons environnementales et exonérer les petites surfaces afin de ne pas pénaliser le petit commerce

Composition complémentaire de la Commission communale des impôts directs

Pascal Popelin a présenté les demandes complémentaires de la direction des services fiscaux, compte-tenu d'une évolution de la réglementation sur la composition des Commissions communales des impôts directs. Il a ensuite exposé les modalités de tirage au sort des contribuables proposés, sur les rôles les concernant.

* *
*

Débat sur le débranchement du T4 vers Clichy-sous-Bois et Montfermeil

Pascal Popelin s'est exprimé en ces termes sur ce dossier :

*« M. le maire,
Mes chers collègues,*

Je suis favorable au désenclavement de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. Je pense même que c'est une urgence.

Mais quand on veut régler un problème légitime quelque part, il n'est pas de bonne politique de le faire en en créant d'autres. Ce type de projet n'est viable que s'il est « gagnant-gagnant » pour tous ceux qu'il touche.

Bien sûr, tout changement demande des efforts, parce qu'il n'est pas anodin de créer un site propre pour faire circuler un mode lourd de transport en commun en zone urbaine, où que ce soit. Néanmoins, ces efforts sont toujours possibles quand on a le sentiment qu'ils vont apporter quelque chose en retour.

Or force est de déplorer que le tracé proposé par le Syndicat des transports d'Ile-de-France dans le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (bd. Gutenberg, RN 3, avenue Camille-Desmoulins puis Léon-Blum) est une solution « perdant-perdant ».

Dramatique -et je mesure le sens du mot que j'emploie- pour la sécurité des écoles et du lycée André-Boulloche, pour les riverains et les commerçants du secteur Gutenberg-Chanzay.

Perdant, pour toutes celles et tous ceux qui voudront accéder ou tout simplement rentrer chez eux en voiture à Livry-Gargan, Vaujours et au-delà.

Perdant aussi, pour l'accès à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, puisque le passage par la RN 3 au niveau du carrefour Chanzay est des seuls itinéraires routiers, en tout cas un des plus empruntés, pour rejoindre le plateau.

Perdant encore, pour les Clichois et les Montfermeillois qui attendent une amélioration rapide de la desserte en transports en commun, parce qu'un tel projet est si complexe, les études menées

actuellement si peu sérieuses, qu'il faudrait sans doute beaucoup pour mettre en œuvre ce qui est proposé.

Perdant toujours, pour les usagers actuels et futurs du T4, qui se retrouverait coincé dans les embouteillages compte-tenu de l'incroyable traversée de la RN 3 imaginée au niveau du carrefour Chanzy sans site propre. Les quelques minutes que l'on prétend faire gagner aux Clichois et aux Montfermeillois grâce aux T4, seront perdues là et sans doute bien au-delà des gains de temps espérés, ce qui de surcroît désorganisera tout le reste de la ligne !

Perdant enfin, pour l'opportunité qu'aurait pu constituer un projet intelligent de débranchement du T4, qui se serait préoccupé d'améliorer également la desserte en transports en commun de Livry-Gargan. Car si notre ville n'est pas dans la situation d'enclavement de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, elle n'est pas pour autant bien desservie par les transports en commun en mode lourd. A l'exception des habitants des quartiers situés vraiment en limite ouest de la commune, qui bénéficient de la proximité de la ligne T4, tous les autres Livryens doivent emprunter leur véhicule, ou une ou plusieurs lignes d'autobus, pour rejoindre le RER E au Raincy, ou le RER B à la gare de Sevrans-Livry, ou à la gare d'Aulnay-sous-Bois. Je déplore donc que le Syndicat des transports d'Ile-de-France -dont c'est pourtant me semble-t-il le rôle- ne se préoccupe pas un seul instant dans le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales qu'il propose à la concertation, des possibilités d'amélioration de la desserte en transports en commun d'une commune, qu'il entend par ailleurs impacter lourdement par les conséquences des aménagements qu'il projette.

Je me suis engagé clairement, lors d'une précédente campagne électorale, pour un désenclavement « efficace » du plateau de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil. Je n'ai pas pour habitude de renier mes engagements. Mais, à l'évidence, le tracé privilégié par le Syndicat des transports d'Ile-de-France dans son dossier d'objectifs et de caractéristiques ne peut être cette solution efficace que j'appelle de mes vœux.

Il faut donc écarter cette solution intitulée « famille 3 », pour pouvoir travailler enfin sérieusement -et je l'espère très vite- dans une réelle concertation, sur ce dossier.

C'est ce qui est proposé dans le vœu présenté par M. le maire. Voilà pourquoi je le voterai, en me demandant au passage comment nos collègues de l'UMP peuvent déplorer le manque de clarté de notre position sur ce dossier ! »